

Suisse Garantie : les faits

SUISSE GARANTIE, c'est...

- **Une origine suisse contrôlée :**
 - La production agricole ainsi que la transformation subséquente se déroulent entièrement en Suisse. Quelques exceptions limitées sont possibles, mais doivent être expressément autorisées.
 - Un système de gestion de la qualité s'appliquant à l'ensemble de la filière et assurant la traçabilité des produits garantit que les prescriptions sont respectées. Seuls des organes de certification indépendants reconnus par la Confédération sont habilités pour effectuer ces contrôles.
- **Une production ménageant l'environnement :**
 - Tous les produits proviennent d'exploitations qui fournissent les prestations écologiques requises (PER) et respectent les normes environnementales.
- **Sans OGM :**
 - Les produits sont fabriqués sans recours au génie génétique.

Règlements SUISSE GARANTIE

- **Règlement général :**
Directives réglant la fabrication, valables pour tous les utilisateurs de la marque.
- **Règlements sectoriels :**
Exigences supplémentaires spécifiques à une branche, s'appliquant à la production et à la transformation.
- **Règlement des sanctions :**
Sanctions en cas de contravention aux règlements.

SUISSE GARANTIE en quelques chiffres

	<i>Exploitations reconnues</i>	Entreprises certifiées
Branche / catégorie	<i>Producteurs</i>	Transformation / commerce
Lait	<i>Données indisponibles*</i>	91
Viande	<i>Données indisponibles*</i>	107
Fruits*	2800	164
Légumes*	1700	266
Pommes de terre*	2500	78
Champignons	<i>Toutes les exploitations certifiées</i>	12
Œufs	<i>Ouvert</i>	10
Sucre	6472	2
Miel	<i>Toutes les exploitations certifiées</i>	17
Céréales panifiables / oléagineux *	<i>Env. 8000</i>	172
Horticulture	<i>Toutes les exploitations certifiées</i>	31

*La plupart des producteurs sont reconnus, non par SG directement, mais par l'intermédiaire des programmes d'AQ !

Plus d'informations sur le site www.suissegarantie.ch